

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2022

I - RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2022

Cotisation foncière des entreprises	Bases d'imposition effectives 2021	Taux de référence pour 2022	Taux d'imposition plafonné pour 2022	Bases d'imposition prévisionnelles 2022	Produit de référence (col. 4 x col.2 ou 3)	Taux voté	Produit correspondant (col. 4 x col. 6)
	1	2	3	4	5	6	7
	22 099 201	25,88	>>>	28 236 000	7 307 477	25,88	7 307 477
	Réserve de taux capitalisée	Réserve de taux utilisée	Taux mis en réserve	Durée retenue si décision de modifier la durée d'intégration			
Taxes additionnelles	Bases d'imposition effectives 2021	Taux de référence pour 2022	Taux moyens pondérés des communes si fusion	Bases d'imposition prévisionnelles 2022	Produit fiscal de référ.	Taux voté	Produit correspondant
	1	2	3	4	5	6	7
Taxe foncière (bâti)	28 304 251	3,00		29 286 000	878 580	3	878 580
Taxe foncière (non bâti)	507 446	3,45		524 700	18 102	3,45	18 102
			Produit de référence des taxes foncières		896 682	Total	896 682

Aide au calcul des taux additionnels par variation proportionnelle (il n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique en cas de reconduction des taux de référence ou de variation différenciée)

Taxes additionnelles	Taux de référence pour 2022	Coefficient de variation proportionnelle	Taux proportionnels (col. 8 x col. 10)
	8	10	11
Taxe foncière (bâti)	3,00		3
Taxe foncière (non bâti)	3,45		3,45
		Produit attendu des TF	
		896 682	
		896 682 =	
		(6 décimales)	
		Produit de référence des TF	

II - RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2022

CVAE	IFER	TASCOM	TH	Taxe add. FNB	Fraction de TVA nationale	Total
1 061 613	471 477	120 805	253 603	71 596	2 049 351	4 028 445
Alloc. compensatrices	7 051 898	DCRTP	Versement FNGIR	Contribution FNGIR	Contribution FNGIR	2 317 358
			475 876			

III - TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2022

Produit attendu des taxes à taux votés (col. 7)	Total autres ressources (cadre II)	Allocations compensatrices + DCRTP	Versement FNGIR	Contribution FNGIR	Fraction de TVA nationale	Montant total prévis. 2022 de fiscalité directe locale
896 682	1 979 094	7 527 774		2 317 358	2 049 351	10 135 543

À CAYENNE le 22 MARS 2022
 le DIRECTEUR REG. DES FINANCES PUBLIQUES le Préfet,
 SAUVONNET RODOLPH le

le Président
 François RINGUET

FEUILLET À RETOURNER AUX SERVICES PÉRIODIQUES EN TROIS EXEMPLAIRES ACCOMPAGNÉS DE LA DÉLIBÉRATION DE VOTE DES TAUX

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2022

IV - INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

1. DÉTAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES

Taxe foncière (bâti) :	
a. Personnes de condition modeste.....	4 994
b. Baux à réhabilitation, QPPV, Mayotte.....	1 046
c. Exonération de longue durée (logements sociaux).....	308 214
d. Locaux industriels.....	
Taxe foncière (non bâti).....	
Cotisation foncière des entreprises (CFE) :	
a. Réduction des bases des créations d'établissements..	402
b. Exonération en zones d'aménagement du territoire....	415 216
c. Base minimum.....	98 228
d. Locaux industriels.....	6 063 199
e. Autres allocations.....	
Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises.....	160 599
Dotation pour perte de THLV.....	
Dotation TH (Mayotte).....	

2. BASES NON TAXÉES

Bases exonérées par le conseil communautaire	
Taxe foncière (bâti).....	
Taxe foncière (non bâti).....	
Cotisation foncière des entreprises (CFE).....	
Bases exonérées par la loi	
Taxe foncière (bâti).....	11 214 206
Taxe foncière (non bâti).....	657 908
Cotisation foncière des entreprises (CFE).....	26 987 446
Bases exonérées par la loi au titre des terres agricoles...	
3. CVAE	
a. Part nette versée par les entreprises.....	846 766
b. Part dégrèvée.....	214 847
c. Exonérations non compensées.....	
4. TAXE D'HABITATION	
a. Bases hors résidences principales et locaux vacants...	2 068 544
b. Bases des locaux vacants soumis à la THLV.....	
c. Taux figé de taxe d'habitation.....	12,26

5. PRODUIT DES IFER

Éoliennes et hydroliennes	
Centrales électriques	
Centrales photovoltaïques	68 150
Centrales hydrauliques	184 832
Transformateurs	45 246
Stations radioélectriques	173 249
Gaz (stockage, transport...)	
6. FRACTION DE TVA	2 049 351

7. ÉLÉMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX DE COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES

	Taux maximal de droit commun 11	Taux maximum dérogatoire 12	Taux maximum avec rattrapage 13	Taux moyen 75 % 14	Taux maximum avec capitalisation 15	Taux maximum avec majoration spéciale 16
1 ^{ère} année de FPU	27,46	27,46		18,86	27,46	
Régime de croisière						
	Coefficients de variation du taux moyen pondéré		Plafonnement du taux de CFE			
	Taxe foncière (bâti)	Taxes foncières (bâti et non bâti)	Taux moyen communal 2022 (niveau national)	Taux foncier 2022		
	17	18	26,50	21		
Régime de croisière	1,064274	1,060987	53,00	53,00		

Majoration spéciale du taux de CFE	
Taux moyen pondéré des taxes foncières de 2021 national	//////
Taux maximum de la majoration spéciale	//////